

Le devenir des opérations

RAPPORTEUR : **Claude Raynaut (C.N.R.S.)**

Les huit communications que je rapporte peuvent être classées en trois catégories.

Les communications de la première catégorie s'intéressent à un espace et aux ressources que celui-ci peut offrir au regard des intérêts nationaux. Les populations qui occupent ces espaces — souvent sous-peuplés — non seulement ne sont pas prises en compte, mais sont même considérées comme représentant une gêne.

La communication de A. SCHWARTZ est très significative à ce sujet. Elle analyse les conséquences d'une vaste opération de mise en valeur de la région très peu peuplée de San Pedro, dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Elle en étudie plus particulièrement les effets sur deux populations autochtones : les Krou et les Bakwe qui comptent, l'une, 15.000 individus et, l'autre, 5.000. Du fait de leur petite taille, elles ne représentent qu'un faible enjeu par rapport aux potentialités offertes par le vaste espace forestier promis à une exploitation industrielle.

Les Krou sont un peuple maritime ; ils pratiquent une agriculture de subsistance mais tirent leurs principales ressources du métier de « dockers embarqués » (les Kroumen). Cette activité témoigne d'une très ancienne familiarité avec la mer et se trouve investie d'une forte valeur sociale. Sans disposer d'un total monopole, les Krou jouissent, cependant, vis-à-vis des autres ethnies d'une position de force dans l'exercice de ce métier et se regroupent dans le cadre d'une sorte de corporation, par ailleurs étroitement contrôlée par l'Etat ivoirien.

La fermeture des rades où ils exerçaient leur profession et l'ouverture du port de San Pedro — doté d'un équipement moderne — menace leur activité et rend leur position chaque jour plus précaire.

Pour A. SCHWARTZ, il y a manifestement un dessin délibéré de la part de l'Etat ivoirien de se débarrasser de l'institution des Kroumen, considérée comme folklorique, et de renvoyer ces dockers à

la terre. Mais, ni la terre ni l'agriculture ne sont prêtes à les accueillir : les vastes projets de plantation industrielle (palmier à huile, cocotier, hévéa...) ne leur réservent qu'une place dérisoire.

Les *Bakwe*, pour leur part, pratiquent un genre de vie très différent : ce sont des chasseurs-cueilleurs répartis selon un réseau d'occupation très lâche de la forêt. Ceux-ci se trouvent tout aussi menacés que les Krou. Vivant en étroite symbiose avec le milieu, sur lequel ils n'exercent qu'une emprise légère, ils pratiquent la chasse, la pêche, la cueillette et une petite agriculture vivrière d'appoint. Ils se trouvent donc dans une situation d'équilibre précaire vis-à-vis des perturbations qui va apporter l'ouverture de vastes domaines agricoles, ainsi que l'implantation d'une usine de pâte à papier et l'exploitation industrielle de la forêt. Toutes ces agressions, jointes à un mouvement d'immigration partiellement planifié, signent la disparition de leur système de production.

A. SCHWARTZ souligne qu'il ne s'agit pas de condamner les opérations en elles-mêmes : elles sont indispensables dans la perspective d'un développement économique à l'échelle nationale. Mais il critique l'indifférence totale marquée à l'égard des populations occupant cet espace ainsi que de leur avenir.

La deuxième catégorie se rapporte aux opérations qui ont pour objectif de puiser dans les réserves de force de travail offertes par les régions surpeuplées pour les utiliser à la mise en valeur d'espaces sous-exploités. Deux communications présentent deux aspects différents de ce type d'opération.

En premier lieu, D. OUEDRAOGO traite de l'aménagement de la vallée du Kou en Haute-Volta. A travers la description présentée par l'auteur, cette opération apparaît comme une forme brutale d'exploitation de la force de travail paysanne. Cet aménagement, créé par la Chine de Formose, puis reprise ultérieurement par la Haute-Volta, intéresse actuellement 940 familles, soit plus de 7.800 individus.

Sur le plan technique, il se caractérise par l'emploi de variétés de riz à haut rendement, nécessitant une forte consommation d'engrais, de fortes doses de produits phyto-sanitaires et un renouvellement constant des semences obtenues par croisement. Malgré la présence d'un encadrement technique assez dense, les rendements sont en baisse constante depuis 1970 : passant de 6,7 t/ha, à cette date à 4,5 t aujourd'hui.

Le revenu théorique des paysans est apparemment élevé et semble avoir progressé en six ans : passant de 252.000 CFA par exploitant, en 1971, à 330.000 CFA en 1977. Mais, si l'on tient compte de l'inflation durant cette période, il apparaît au contraire que ce revenu a stagné ou même régressé. En outre, la nécessité d'accroître le travail implique une baisse de la productivité sur le plan général. D. OUEDRAOGO estime que l'aménagement a abouti à une véritable prolétarianisation de l'ensemble des agriculteurs.

Pour ce qui est des autochtones, l'expropriation foncière qui les a touchés, les a expulsés de leurs meilleures terres. De surcroît, frappés par une sélection sévère, décimés par de nombreuses déflections, moins d'un tiers d'entre eux se maintient encore sur le périmètre d'aménagement. Les laissés-pour-compte se trouvent engagés dans un processus de paupérisation.

La sur-exploitation économique touche l'ensemble des producteurs et cela par plusieurs biais : difficile nécessité de mener de front la culture du riz et la production traditionnelle, privation de tout contrôle sur la terre, endettement massif, dépendance à l'égard du marché des produits, prélèvement par l'Etat, les organismes de crédit et l'encadrement, au moment de la vente, d'une partie de la rémunération des paysans.

Les très mauvaises conditions d'habitat des exploitants, la précarité de leurs conditions sanitaires et les dégradations importantes du milieu naturel provoquées par l'aménagement complètent ce bilan.

Pour D. OUEDRAOGO, l'opération de la vallée du Kou a été réalisée en dernier ressort aux dépens des exploitants, particulièrement des autochtones. Cela pour satisfaire une série d'objectifs qui leur étaient largement étrangers, dont, en particulier, la constitution d'une réserve de riz destinée à l'élite citadine. L'auteur conclut : « l'expérience de la vallée du Kou est enrichissante dans la mesure

où elle s'inscrit en porte-à-faux vis-à-vis d'une idéologie véhiculée, selon laquelle les aménagements hydro-agricoles constituent la meilleure réponse au problème de la pénurie alimentaire ».

L'exemple rapporté par P. MILLEVILLE et J.-P. DUBOIS présente un caractère très différent. Il montre comment une population d'agriculteurs transplantés déjoue, en quelque sorte, les schémas rigides dans lesquels on voulait l'insérer. Mais il laisse aussi deviner que, pris dans une course effrénée à l'argent, les paysans subissent une logique qui les conduit à une impasse.

Les auteurs retracent le « projet-pilote de colonisation des terres neuves », au Sénégal, qui a vu en 1972 la transplantation de 300 familles sérère, du Sine Saloum vers le Sénégal oriental.

Ce projet présentait, initialement, des objectifs ambitieux puisqu'il constituait à la fois une opération dirigée et une opération de développement agricole interrégional.

Dans la zone d'accueil, le défrichement et la répartition spatiale des cultures étaient conçus selon un schéma d'assolement strict qui, au départ, donnait la priorité aux céréales, aboutissant, après quatre ans, à une répartition assez équilibrée entre céréales, arachide et coton.

Très vite, il est apparu que les estimations en superficies cultivées avaient été très largement sous-estimées : les agriculteurs présents depuis trois ans cultivaient presque le double de ce qui avait été prévu initialement. Cet accroissement résulte, à la fois, de l'augmentation du nombre des actifs par exploitation et de l'extension de la surface cultivée par actif.

Parallèlement à ce choix pour l'extensif, on assiste à un bouleversement par rapport aux prévisions initiales touchant la place respective accordée aux différentes cultures. L'arachide vient largement en tête, aussi bien pour les superficies que pour le temps de travail qui lui est consacré. Les céréales suivent, utilisant la place et le temps laissés libres par l'arachide. Le coton, quant à lui, n'est guère là que pour figuration.

Pour ce qui est des techniques nouvelles proposées, les exploitants ont fait aussi leur choix : ils ont adopté la culture attelée, mais sous sa forme légère, pratiquant un grattage superficiel du sol, adapté à une culture extensive.

L'engrais n'a été accepté que pour l'arachide et en doses plus faibles que prévus. Quant à la fumure de fond, des sacs de phosphates ont été distribués gratuitement, mais les cultivateurs se sont montrés réticents à leur emploi.

Les rendements d'arachide obtenus avec ces systèmes de culture sont remarquables : 1.500 kg/ha en 1974, soit un tiers en plus des prévisions initiales. Pour les céréales, les rendements sont au contraire faibles ce qui traduit certaines négligences pour ces cultures. Mais, compte tenu de l'ampleur des superficies ensemencées, la production est importante et les réserves alimentaires sont suffisantes.

En conclusion, les auteurs constatent que le comportement des cultivateurs semble cohérent à court terme mais qu'un tel système d'exploitation risque de conduire assez vite à une diminution de la fertilité.

La troisième catégorie est celle des opérations qui ont pour but de renforcer l'efficacité des systèmes de production en place. A l'intérieur de cet ensemble, on peut distinguer trois sous-types. Le premier est illustré par trois communications :

La première est celle de G. SAVONNET. Celui-ci rappelle ce qui constitue la liste des erreurs tenaces du développement, puis trace un bilan de la première génération des opérations, antérieure aux années 50. Il décrit ensuite quatre formes d'intervention menées successivement en Haute-Volta dans la période postérieure à 1950. Ce sont, tout d'abord l'intervention de la C.F.D.T. et l'expérience des fermes-pilotes. La première est exclusivement axée sur la culture du coton mais les deux interventions relèvent d'une même stratégie de vulgarisation ; celle de l'exploitant-pilote, paysan dynamique recevant une formation et un équipement en culture attelée, chargé de faire passer dans son milieu d'origine les pratiques de la culture intensive. G. SAVONNET trace un bilan positif de l'action de la C.F.D.T. mais note l'échec du programme des fermes-pilotes.

Les deux autres interventions qu'il analyse sont celles de la S.A.T.E.C. et de la C.I.D.R. Sur le plan du modèle de vulgarisation, ces deux opérations, malgré des nuances, demeurent assez proches des précédentes, notamment en ce qui concerne la notion de paysan-pilote, ouvert aux innovations, ainsi que la théorie de la « tache d'huile ». La différence réside dans la prise en compte plus large des besoins

des paysans, sur le plan vivrier, sur le plan du cadre de vie et sur celui de la santé. Cette satisfaction des besoins de base assure une mobilisation initiale, mais l'objectif poursuivi est, à terme, le passage d'une économie de subsistance (que G. SAVONNET qualifie de « niveau élémentaire de l'économie ») à une économie ouverte sur le marché.

L'expérience de la S.A.T.E.C., après un début satisfaisant, a abouti à un échec, principalement causé par le relâchement de l'encadrement. Par contre, le modèle d'intervention de la C.I.D.R., comparé à certaines expériences menées en Chine Populaire, est décrit par G. SAVONNET comme exemplaire.

L'opération présentée par Y. BIGOT (diffusion de la culture attelée dans les régions cotonnières du Nord-Ouest de la Côte-d'Ivoire) a en commun, avec celles précédemment décrites, une perspective orientée vers l'amélioration de la productivité des cultures et le développement du secteur marchand. Mais les objectifs sont ici mieux élaborés : l'opération donne une place importante aux études d'accompagnement menées par l'ORSTOM dans le domaine humain et par le GERDAT dans le domaine technique.

Y. BIGOT énonce les traits principaux de l'organisation agro-pastorale des Senoufo avant l'introduction de la culture attelée :

cultures vivrières destinées à l'auto-consommation (faible commercialisation), cotonneraies cultivées à la main (récolte destinée à la vente),

riz cultivé manuellement dans le bas-fond (vente partielle),

élevage pratiqué pour ses fonctions sociales et économiques (capitalisation).

Ce système de production implique les contraintes suivantes :

productivité du travail manuel limitée par le temps,

collecte des produits peu organisée,

la diversité des statuts sociaux freine l'initiative et favorise l'émigration vers le Sud.

Pour réussir, la culture attelée s'appuie sur : la diffusion de produits vivriers, plus productifs, et de l'engrais, les défrichements essouchés, l'aménagement des terres suivant les courbes de niveau, permettant la mécanisation, un assolement avec coton, maïs, riz pluvial (ou courte jachère).

Toutefois, certains objectifs n'ont pas été atteints, principalement dans le domaine des cultures vivrières :

les techniques proposées étant peu compétitives avec celles déjà pratiquées, des difficultés nouvelles sont apparues : les innovations ont surtout été diffusées dans des groupes de grande taille,

le travail féminin s'est plutôt accru,

les cultures pluviales, celles de bas-fonds et la pratique de l'élevage sont mal coordonnées.

Ces échecs ont provoqué une révision des méthodes d'approche du milieu rural et des structures d'encadrement :

décomposition de l'espace agraire en zone homogènes,

analyse des structures socio-démographiques (classification des exploitations), étude de l'évolution des structures de production.

La communication de M. KONGO sur les facteurs d'évolution de la société rurale, du Niari occidental, malgré son intérêt, ne rentre pas exactement dans le cadre du thème. Elle ne propose pas, en effet, l'analyse d'une opération, mais plutôt une esquisse d'analyse régionale. L'auteur montre comment les populations de la région étudiée se sont adonnées, depuis 1953, à l'élevage, en s'inspirant de l'exemple offert par un colonat européen. Cette nouvelle activité, qui a constitué pour eux une aventure et un changement radical, s'est révélée productive et rémunératrice.

Parallèlement au développement de l'élevage, les cultures commerciales connaissent un certain essor, notamment celles du haricot et de l'arachide, destinées aux marchés de Pointe-Noire et de Brazzaville. L'auteur présente, ensuite, quelques remarques relatives aux marchés et aux mouvements de migration allant de la montagne vers la plaine.

Au sein de la grande catégorie des opérations visant à transformer les systèmes de production

en place, M. NIANG rend compte de l'expérience de l'unité expérimentale de Thyse-Kaymor qui se caractérise par deux traits principaux : son caractère expérimental avec l'articulation entre action et développement, son souci d'associer l'accroissement des productions à un nouvel aménagement de l'espace. M. NIANG présente une analyse de l'évolution du système agraire sous l'effet combiné de la loi sur le domaine national et de l'introduction de techniques modernes de cultures.

Ce qui apparaît avec clarté dans cette analyse, c'est le degré d'interaction entre le mode d'utilisation de l'espace et la nature des outils de production introduites par une opération. Sous l'effet de l'introduction de la culture attelée, l'étendue des superficies cultivées est passée en six ans, de 1.300 ha à un peu plus de 2.000 ha. Soit une progression de 57 % alors que, dans le même temps, la population active n'augmentait que de 23 %. Il en découle une très forte demande de terres, qui provoque une modification des pratiques foncières. Ainsi apparaît, de la part des détenteurs de la terre, une réticence croissante à la prêter. Cette situation s'établit aux dépens de ceux qui bénéficiaient, autrefois, de prêts et qui n'ont plus, maintenant, d'autres solutions que d'aller défricher les sols considérés jusqu'alors comme les plus mauvais ; la mise en culture de ces zones provoque des phénomènes préoccupants d'érosion.

L'augmentation des superficies cultivées conduit également à des difficultés nouvelles en matière d'élevage. L'organisation ancienne, qui reposait sur des regroupements de jachère dans la zone des champs de brousse et sur l'établissement d'un réseau de couloirs de passage, est remise en cause par la raréfaction des terres. Une concertation est en train de s'établir entre les paysans pour régler ce problème.

L'auteur montre, par ailleurs, comment l'utilisation de l'engrais aboutit à une nouvelle répartition des cultures dans le terroir : l'arachide et le coton, introduits dans les champs de case, entrent en rotation avec le mil.

L'évolution foncière produit une modification de la répartition des différentes catégories d'utilisateurs du sol. C'est ainsi que, dans le village étudié, 90 % des champs en amélioration foncière — situés dans une zone intermédiaire entre les champs de case et les champs de brousse — sont dorénavant cultivés par des chefs d'exploitation alors, qu'autrefois, une proportion non négligeable de femmes, de dépendants familiaux et de navétanes les utilisait.

L'intérêt de l'Unité Expérimentale réside dans le fait qu'elle vise à intégrer dans la démarche de développement une multiplicité de facteurs tenant à l'équilibre naturel et à l'évolution de la structure sociale. Ses limites résident peut être dans son caractère expérimental et, compte tenu de l'importance des moyens mis en œuvre, de sa difficile reproduction à une large échelle.

Le dernier type d'opération visant à aménager un système de production est présenté par O. CORDEIRO : le Projet de promotion de la culture vivrière réalisé au Cameroun, dans la région d'Ombessa (province du Centre-Sud).

Cette opération s'est fixée au départ, non pas des objectifs de pure et simple production, mais toute une batterie d'objectifs prenant en compte une large part du champ social économique et technique :

favoriser la diversification de l'économie locale (jusqu'à-là centrée sur la culture du cacao), en modernisant le secteur vivrier,

lutter contre l'exode rural des jeunes,

assurer une meilleure répartition du travail entre les différentes catégories sociales (notamment au profit des femmes et des jeunes),

utiliser les terres de savane, non exploitées pour le cacao mais propices aux cultures vivrières.

C'est un projet de développement qui se veut intégré, auto-centré, « participé ». La méthode d'approche initiale était globale : elle avait pour but d'obtenir une mobilisation générale de la population paysanne et non pas de miser sur un effet de « tache d'huile ». Le souci primordial était, également, de limiter la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et d'éviter tout détournement d'intérêt à quelque niveau que ce soit.

La réalisation n'a, malheureusement, pas été à la hauteur des ambitions initiales, O. CORDEIRO évoque, pour expliquer cet échec, un certain nombre de causes : insuffisance technique, connaissance

imparfaite des systèmes de culture traditionnels, maladresse de l'encadrement, dynamique conflictuelle interne au milieu social.

Plus fondamentalement, on peut se demander quelle est la chance de réussite d'une telle démarche d'intervention isolée (en dépit de sa validité au plan des principes), dès lors qu'elle se trouve en contradiction flagrante par rapport au contexte politique et économique dans lequel elle s'inscrit.

Conclusion : Les communications réunies sous le thème « devenir des opérations » apportent beaucoup plus un bilan qu'une perspective d'avenir ; on peut le regretter.

J'étais absent à la séance qui avait pour thème « les modèles d'intervention et leurs objectifs » mais je suis certain que l'on a dû abondamment développer le fait que la rationalité fondamentale des opérations ne doit pas être recherchée au niveau technique mais bien au niveau économique. Je ne tenterai donc pas d'« enfoncer une porte ouverte ».

J'inverserai, en ce qui me concerne, la question relative au devenir des opérations. Ce n'est pas « quel est le devenir des opérations ? » qui m'importe mais bien : « quel est le devenir des sociétés paysannes face aux opérations ? ». Cela revient à demander quels intérêts les opérations vont-elles objectivement servir à terme ?

Si l'on souhaite vraiment, comme je le suppose, que les populations paysannes, soient les principales bénéficiaires des opérations, cela signifie qu'il faut qu'elles soient susceptibles d'exercer un contrôle, une maîtrise, sur les systèmes de production dans lesquels elles se trouvent impliquées.

J'aimerais bien que nous réfléchissions sur cette question de la maîtrise et des conditions pour y parvenir. Je pose bien sûr comme postulat que c'est un objectif qui n'est pas rejeté a priori !...

Concrètement, plus que des « questions à la Sirius » je souhaiterais que des expériences nous soient rapportées. Cette salle constitue un « carrefour d'expériences » dont il faut tirer tout le parti.

Je pense que le thème peut être abordé à trois niveaux :

1 Technique

on peut se demander, par exemple, quel est le niveau d'articulation souhaitable entre une technique nouvelle et le niveau technique du milieu pour qu'un contrôle par les paysans puisse réellement s'exercer ?

De plus, quelles sont les exigences à prévoir en matière de formation, en particulier, pour l'entretien du matériel et à pour l'artisanat ?

2 Economique

je pense aux échelles entre la taille des investissements et la capacité financière des agriculteurs à en assurer l'auto-entretien, mais aussi au crédit. On a dit mille fois quels étaient les effets désastreux d'un endettement exagéré. Y a-t-il des expériences en matière de modulation du crédit selon le degré de risque et les fluctuations, de la production ?

3 Social

On a dit et redit que les sociétés paysannes africaines étaient souvent très profondément perturbées dans leur structure et leur cohérence. Qu'est-il possible de faire pour leur rendre cette cohérence ? sur ce sujet, je formule plusieurs questions :

— je n'ai pas beaucoup entendu parler du coopératisme qui était, il n'y a pas si longtemps et dans bien des pays, la recette du jour ! Y a-t-il des expériences réussies, en particulier dans le domaine de la production ?

— on a déjà parlé de la nécessité d'une prise en compte de l'espace et de l'environnement. Dans la mise en place de nouveaux systèmes de production on a vu, aussi, l'extrême difficulté de détourner les paysans de l'extensif. Y a-t-il eu des expériences visant à obtenir un aménagement de l'espace par les communautés paysannes ?

— Il est clair, par ailleurs, que les intérêts des paysans ne seront pris en considération que s'ils sont capables de s'unir pour les défendre. Y a-t-il des expériences positives dans ce domaine ? Nos amis du

Nigeria, pays qui a une riche tradition de syndicalisme, ont peut être, une réponse à cette question.
Voici, parmi bien d'autres sans doute, quelques-unes des questions que, je souhaiterais beaucoup voir aborder.